

## **The press review**

1-15 December 2015

**Prepared by Transparency International Luxembourg**

### **Disclaimer**

Cette revue de presse est compilée par Transparency International Luxembourg. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournies à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de Transparency International Luxembourg, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par Transparency International Luxembourg. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau au numéro de téléphone 26 38 99 29 ou par e-mail au [secretariat@transparency.lu](mailto:secretariat@transparency.lu).

### **Information importante « hotline anti-corruption »**

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une « hotline » qui permet d'obtenir aide et assistance gratuite pour les particuliers pour tout fait constitutif de corruption au sens large ou de trafic d'influence (en tant que victime ou de témoin).

Vous pouvez nous joindre à cet effet par téléphone au numéro 26 38 99 29, par email [info@transparency.lu](mailto:info@transparency.lu) ou alors directement en nos bureaux situés au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg.

# NATIONAL NEWS

[HTTP://PAPERJAM.LU/](http://paperjam.lu/)

AVIS DU CES

## Coordonner la lutte contre la fraude fiscale

01 DÉCEMBRE 2015 12:21

Par Jean-Michel Hennebert



L'avis rendu par le CES «ne constitue pas des pistes de réflexion ou d'amélioration» en vue de la réforme fiscale de 2017, assure se présidente, Pascale Toussing.

(Photo: Sven Becker)

**Mandaté par le gouvernement pour compiler les informations existantes sur la fiscalité au Luxembourg, le Conseil économique et social (CES) a dévoilé lundi son avis. Parmi les points soulevés, les lacunes actuelles liées à l'ampleur des malversations fiscales.**

Dans un contexte international marqué par un besoin de plus en plus grand de transparence fiscale, le Luxembourg cherche à tirer son épingle du jeu. Pour ce faire, le gouvernement

pourrait s'appuyer  sur l'avis du CES en matière de fiscalité, rendu lundi. Bien que réfutant toute volonté de présenter «des pistes de réflexion ou d'amélioration», selon les mots de sa présidente, Pascale Toussing, l'avis rend compte de situations qui pourraient être revues. C'est notamment le cas des dispositifs actuellement en place en matière de lutte contre la fraude fiscale.

Évaluée par la Commission européenne à 1.000 milliards d'euros en 2013, soit l'équivalent de 2.000 euros pour chaque citoyen de l'UE, la pratique ne peut pas être estimée au Grand-Duché. Et ce pour une raison simple: «il n'existe aucune donnée au niveau global, c'est-à-dire au niveau des trois administrations fiscales – Administration des contributions directes (ACD), Administration de l'enregistrement et des domaines (AED) et Administration des douanes et accises (Ada)», assure le CES.

### **Des méthodes en vigueur considérées comme «incohérentes»**

Une lacune «qui rend l'analyse de l'ampleur du phénomène au Luxembourg quasiment impossible», note l'organe consultatif, qui plaide pour la mise en place d'«une base de données commune aux trois administrations». Outre les dossiers frauduleux détectés par les différentes administrations, ce fichier partagé recenserait également les montants soustraits à l'impôt.

Autre mesure envisagée pour mettre fin à la méconnaissance en matière fiscale: l'uniformisation des procédures. Présentées comme «incohérentes», les méthodes actuellement en vigueur se combinent avec «un manque de suivi du Parquet» et «une législation fiscale complexe», ce qui permet «aux fraudeurs non seulement de profiter des failles du système, mais aussi de ne pas être jugés et condamnés pour leur infraction», écrit le CES.

*Une nécessaire modernisation du droit de la faillite.*

Avis du CES sur la fiscalité

Pour y remédier, l'organe consultatif plaide pour «ne plus transmettre les dossiers frauduleux directement au Parquet», mais plutôt «d'outiller» les administrations fiscales pour que ces dernières soient capables d'infliger directement des sanctions aux contrevenants.

Enfin, la lutte contre la fraude fiscale devrait passer par une «modernisation du droit de la faillite». Constatant que «la législation actuelle ne permet pas d'engager la responsabilité des dirigeants à moins de prouver qu'il y a eu faute grave», le CES plaide pour le vote d'un texte destiné à «éviter que des commerçants de mauvaise foi puissent simplement mener en faillite leur commerce pour en commencer un nouveau en toute impunité». Selon les chiffres de l'AED et de l'ACD, le nombre de décharges fiscales pour des faillites atteint 71,4 millions d'euros en 2014.

Saluant les efforts accomplis pour renforcer les équipes des administrations fiscales – passage de 12 à 32 fonctionnaires pour le service de révision de l'ACD d'ici à 2018 et le renforcement de deux agents au sein du service antifraude de l'AED –, le CES insiste sur la nécessité pour les trois administrations de disposer «d'un pool de personnes spécialisées en fiscalité et particulièrement en matière d'entreprises en difficultés». D'où l'idée de mettre en place une formation (bac+3 ou bac+5) spécialisée et «axée sur les besoins des administrations».

<http://paperjam.lu/>

# Le consul est aux abonnés absents

08 DÉCEMBRE 2015 18:00 Par [Véronique Poujol](#)



Monique Meche, ici devant la commission spéciale taxe, a répondu à Fabio de Masi, à la place du consul du Luxembourg à Seattle. [\(Photo: Parlement européen\)](#)

**L'eurodéputé allemand de Die Linke, Fabio de Masi, continue de fouiller sur la nature des relations nouées entre le gouvernement luxembourgeois et les dirigeants des multinationales présentes au Grand-Duché. La pêche du côté d'Amazon s'avère plutôt décevante.**

«Merci pour votre lettre du 16 novembre. Monsieur Comfort n'est plus un employé d'Amazon depuis février 2011. Amazon n'a jamais obtenu de traitement fiscal spécial du Luxembourg.» C'est sur ce ton, aussi sec et cassant que des branches mortes, que Monique Meche, la vice-présidente des affaires internationales du géant du commerce électronique, a répondu à une lettre de l'eurodéputé allemand de Die Linke, Fabio de Masi.

Ce dernier interrogeait un ancien dirigeant des questions fiscales d'Amazon, Robert Comfort (nommé en 2011 consul honoraire du Luxembourg pour la région de Seattle), sur la nature des aides (prix de transfert et aides fiscales) que la firme avait pu obtenir par l'administration fiscale luxembourgeoise. Il réclamait aussi des explications sur de possibles commissions que la firme aurait pu verser à des tiers, notamment les sociétés d'audit, voire l'administration luxembourgeoise, en contrepartie d'une imposition allégée de ses bénéfices et revenus. Cette question fut également posée aux dirigeants des Big Four actifs au Luxembourg, recevant

toujours la même réponse: il n'y a eu aucune corrélation entre les taux ridiculement bas payés par les multinationales localisées au Luxembourg et les commissions encaissées par les «facilitateurs» de l'optimisation fiscale.

L'eurodéputé cherchait aussi à percer le degré d'implication directe de l'ancien Premier ministre Jean-Claude Juncker dans le traitement fiscal réservé à Amazon.

### **Revenez me voir**

La lettre de Fabio de Masi avait été écrite dans le sillage de l'audition des représentants des multinationales devant le Parlement européen où les réponses données restèrent générales et évasives. La missive n'est sans doute jamais parvenue à son destinataire, puisque la réponse du 4 décembre est signée par Monique Meche, qui avait participé en personne le 16 novembre dernier à l'audition publique devant les membres de la commission spéciale taxe.

Le député avait puisé ses informations dans une interview que Robert D. Comfort, ex-chief tax officer d'Amazon jusqu'en 2011, avait accordée à l'hebdomadaire d'Letzebuurger Land le 22 août 2014, trois mois avant qu'éclate l'affaire LuxLeaks.

«Le gouvernement luxembourgeois, racontait l'ex-fiscaliste d'Amazon, aime à se présenter comme business partner, et je pense que cette caractérisation est exacte: il aide à résoudre des problèmes.»

Comfort avait aussi fourni les noms de ses interlocuteurs luxembourgeois lorsque sa firme choisit de s'installer au Grand-Duché et parlé des contacts avec Jean-Claude Juncker: «Nous avons rencontré le Premier ministre une ou deux fois. Son message était: 'Si vous rencontrez un problème que vous pensez ne pas pouvoir résoudre, revenez me voir. J'essaierai de vous aider'.»

Dans l'interview au Land, le consul honoraire et fiscaliste à la retraite se disait amusé «d'aider à expliquer à d'autres firmes que le Luxembourg est une bonne business location».

<http://www.woxx.lu>

## Steuergerechtigkeit: Salami taktik

von Luc Caregari | 2015-12-10 | Thema



Ob er wohl noch mehr Überraschungen parat hat? Finanzminister Pierre Gramegna und Staatssekretärin Francine Cloeser bei der Vorstellung der Initiative „Suprising Lux“ Ende Oktober. (Foto: SIP)

**Erst Fiat, nun McDonalds: Die Serie der Anschuldigungen der EU-Kommission gegen Luxemburg reißt nicht ab. Die Regierung betont zu Recht, dass auch andere EU-Länder Steuertricksereien erlauben, aber ihr guter Wille zur Besserung ist einigermaßen geheuchelt.**

Das Resultat, dass durch das Kombinieren von nationalen mit internationalen Regeln eine Firma gar keine Steuern mehr bezahlt, mag legal sein, es ist aber ethisch nicht in Ordnung. Dieser Sinneswandel ist klar zu spüren. Darauf stellen wir uns ein, und das geschieht schrittweise“, erklärte der luxemburgische Finanzminister den „Salzburger Nachrichten“ Ende August dieses Jahres. Und mit dem „schrittweise“ mag er durchaus Recht haben, denn die luxemburgischen Autoritäten tun sich effektiv schwer damit, Grundlegendes zu ändern und das nationale Modell so umzugestalten, damit der Finanzplatz am Leben bleiben kann, ohne dass ihm allzuviel Schwefelgeruch anhaftet. Und auch ohne den Eindruck entstehen zu lassen, dass von der Allianz von Politikern und Bankiers immer nur das zugegeben wird, was ohnehin bewiesen ist. Kurzum, dass die Protagonisten aufhören sich zu benehmen wie Kleinkriminelle in einer Vorabendserie des öffentlich-rechtlichen deutschen Fernsehens – die auch immer nur einknicken, wenn die Beweislage eindeutig ist.

Dass Luxemburg weiterhin taktiert und der Imagewandel, das „Nation Branding“, nur vorgeschoben ist, bleibt aber unbestritten. Nur wenn der Druck zu groß wird, geben die Behörden nach, wie erst kürzlich bei den Dokumenten der „Code of Conduct“-Group, die der

Spezial-Ausschuss „Taxe“ des EU-Parlaments angefordert hatte. Die luxemburgische Regierung ließ den Parlamentariern aber lediglich eine geschwärzte Version der Gesprächsprotokolle zukommen, worüber sich einige Abgeordnete – allen voran der Grüne Sven Giegold – schwer empörten (woxx 1343 und 1347). Erst nachdem das Nachrichtenmagazin „Der Spiegel“ diese Dokumente ungeschwärzt erhalten und ausgewertet hatte, gab die Regierung klein bei. Und das, obwohl die Protokolle wirklich nichts Überraschendes enthielten: Sie gaben bloß preis, dass das Großherzogtum sich mit den anderen Benelux-Ländern vor jeder Versammlung der „Code of Conduct“-Gruppe abgesprochen hat, um nötigenfalls Entscheidungen zu den steuerrechtlichen Vorteilen zu blockieren, die die drei Länder auf unterschiedlichem Niveau den multinationalen Firmen gewähren (In Holland sind es vor allem die Patent Boxes, in Belgien die „intérêts notionnels“, in Luxemburg eben die Tax Rulings). Dass die drei Länder damit auch die Absicht der „Code of Conduct“-Gespräche unterlaufen – nämlich schädliche Steuerkonkurrenz zwischen europäischen Partnern zu verhindern -, scheint eine gewollte oder zumindest in Kauf genommene Konsequenz zu sein. Der Spezialausschuss „Taxe“ wird nun für weitere sechs Monate tagen – das bedeutet auch, dass für viele EU-Abgeordnete die Suppe noch lange nicht ausgelöffelt ist.

#### Wie Kleinkriminelle in einem ARD-Vorabendkrimi

Auch bei den von der EU-Kommission betriebenen Untersuchungen lässt das Finanzministerium nicht locker. Am 3. Dezember kündigte die EU-Kommission in einer Pressemitteilung an, nun auch das Tax Ruling des US-Fastfood-Giganten McDonalds unter die Lupe nehmen zu wollen, da es europäische Bestimmungen zur staatlichen Subventionierung von Unternehmen verletzt haben könnte. Daran ist zweierlei ironisch. Erstens, weil die EU-Kommission den legalen Umweg über die staatliche Subventionierung nehmen muss, obwohl das Großherzogtum wohl kaum ein substantielles Interesse daran haben dürfte, McDonalds zu subventionieren – das Ganze macht deutlich, wie wenig das europäische Regelwerk darauf eingerichtet ist, exzessive Steuerkonkurrenz zu unterbinden. Und zweitens wegen der Person des Kommissions-Präsidenten, eines gewissen Jean-Claude Juncker, der seit Luxleaks ja auf beiden Seiten der Front steht, da er maßgeblich an den Steuerkonstrukten zugunsten der Multis beteiligt war. Ein gewisses Gschmäckle haftet also auch den Bemühungen der EU-Kommission an.

Am darauffolgenden Tag, dem 4. Dezember, ging Luxemburg dann in die Gegenoffensive und verkündete, die am 21. Oktober 2015 von der EU-Kommission gefällte Entscheidung zu den Rulings der „Fiat Finance and Trade“, die zuvor auch einer Prüfung unterzogen worden waren, sei illegal, und man werde sie gerichtlich anfechten. Die Begründung der Regierung hierfür ist durchaus dürftig: Man wolle lediglich Rechtssicherheit und mehr Vorhersagbarkeit für die Zukunft solcher Steuerarrangements erlangen. Nebenbei erinnert sie daran, dass Luxemburg bei weitem nicht das einzige Land EU- und weltweit ist, in dem solche Praktiken legal sind.

Dabei ist das einzige wirklich Vorhersagbare, dass der Kleinkrieg zwischen EU-Kommission und bestimmten Ländern weitergehen wird. Ein Zermürbungskrieg, mit dem am Ende niemandem geholfen ist. Denn das Problem ist kein europäisches, es ist ein globales, und die

Zusammenhänge sind bei weitem tiefgreifender, als es auf den ersten Blick scheint. Auch mit der Beps-Offensive (Base Erosion Profit Shifting: in Zukunft werden die Steuern dort gezahlt, wo die Profite gemacht werden) der OECD ist das Problem nicht mal im Ansatz gelöst. Der große Verlierer im weltweiten Steuerkampf sind und bleiben die Entwicklungs- und Schwellenländer – allein der afrikanische Kontinent verliert jedes Jahr Milliardenbeträge durch internationale Firmen, die zwar die dortige Arbeitskraft ausnutzen, ihre Steuern aber in Europa „optimieren“ (woxx 1322).

### Ein globales Problem

Und selbst wenn es wirklich zu Fortschritten bei der Reglementierung von Steuerbescheiden kommen sollte, – die Beraterfirmen „Big Four“ haben bereits vorgesorgt. So hat die Firma Price Waterhouse Coopers – wahrscheinlich auch als Reaktion auf eine Resolution des EU-Parlaments zum gleichen Thema – ihren Kunden diese Woche ein „Vade-Mecum über die Transferpreise 2015-2016“ zukommen lassen. Transferpreise sind die Steuern, die anfallen, wenn größere Geldsummen zwischen firmeneigenen Filialen hin-und-hergeschoben werden – eben um Steuern zu sparen oder sie ganz zu vermeiden. Auch wenn diese Reaktion zeigt, dass die Diskussionen auf EU-Niveau erste Folgen bei den Multinationals haben und diese sich auf stärkere Kontrollen und schärfere Gesetze einstellen, so lautet die Message der Berater an ihre Kundschaft doch weiterhin: Wir werden schon einen Weg finden, die neuen Gesetzeslagen zu umschiffen. Angesichts der vielfältigen Verwicklungen zwischen der luxemburgischen Politik – die massenhaft Audits bei genau denselben Beraterklitschen bestellt – den Multis und den Banken ist die Hoffnung klein, dass sich wirklich Revolutionäres tun wird. Die Fehler sitzen nun mal fest im System.

Dass dies nicht nur das Großherzogtum betrifft, bewies übrigens am letzten Montag der „Senior Analyst“ der NGO „Tax Justice Network“, Markus Meinzer. Sein Vortrag unter dem Titel „Steuerparadies Deutschland – Warum bei uns viele Reiche keine Steuern zahlen“ befasste sich mit dem Fakt dass auch die Bundesrepublik vielen Steuerflüchtlingen Asyl bietet und dass auch ihr vorgeblicher Kampf gegen kleine Steuerparadiese, den vor allem SPD-Politiker mit Blick auf Luxemburg betreiben, eigentlich nur Makulatur ist. In anderen Worten: Es gibt viele Haustüren vor denen man kehren muss, um das Problem der Steuergerechtigkeit zu lösen.

# Luxemburger Wort

Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement

## COP21: quel impact pour les Luxembourgeois?

Publié le lundi 14 décembre 2015 à 19:22



La ministre de l'Environnement Carole Dieschbourg (à dr.) en compagnie de son homologue française Ségolène Royal (au centre).

*Photo: Lex K*

(AF) - De retour de Paris où elle a participé pendant deux semaines aux débats et négociations de la COP21, la ministre du Développement durable et de l'Environnement Carole Dieschbourg a tenu une conférence de presse, lundi où elle a résumé les principaux aspects de l'accord. Le texte de cet accord est [consultable en ligne](#). Il devra encore être ratifié par les Etats participants d'ici le mois d'avril 2016.

La ministre, ambassadrice verte, porte cette couleur sur ses bijoux, son sac à main, sa coque de smartphone et même sur ses ongles. Elle a opté pour ce look depuis la fin de l'été. Chaque tenue a sa touche de vert.

Carole Dieschbourg a paru enthousiaste de l'accord qui a été rédigé à l'issue de la COP21. «C'est une bonne chose mais il faudra attendre les résultats», a-t-elle tempéré. Le budget commun annuel prévu auquel tous les Etats participants verseront leur écot s'élève à 100 milliards d'euros d'ici à 2020. La ministre a salué le talent «diplomatique» et la «transparence» du ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius, président de la COP21 et s'est montrée ravie de «l'effort

collectif» de cette «conférence de haut niveau», même si l'accord «n'est pas parfait» et que des concessions ont été nécessaires.

### **Quels seront les changements concrètement pour les Luxembourgeois?**

Nous avons déjà fait des efforts pour la préservation de l'environnement, mais ceux-ci seront renforcés. L'année prochaine, nous aurons au niveau européen de nouveaux objectifs pour 2030 comme convenu à l'issue de la COP21. Nous allons renforcer les politiques climatiques existantes: l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Mais c'est un processus que nous avons déjà mis en place il y a des années.

En Europe, nous avons déjà entamé cette lutte contre le réchauffement climatique. Il s'agit maintenant d'accélérer ces processus. Au Luxembourg, nous sommes maintenant sur la bonne voie. Pour les habitants, cela ne changera pas grand-chose au quotidien. Nous poursuivrons nos campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement et aux avantages des énergies renouvelables.

### **Comment le Luxembourg se situe-t-il par rapport aux autres pays européens sur le plan écologique?**

Nous avons fait de grands pas en avant, mais nous ne sommes pas encore un bon élève. Jusqu'en 2013, le Luxembourg était un peu en retard. Entre-temps de gros progrès ont été accomplis: l'énergie éolienne a été développée, nous avons mis en place des coopératives pour la production d'énergie solaire, le pacte climat a été renforcé avec les communes. Nous nous adressons aussi aux entreprises qui seront des partenaires de ce pacte, ce qui jusque-là n'était pas le cas.

Nous sommes en train d'élaborer un troisième plan pour l'année prochaine dans le cadre du «[pacte climat](#)», le second étant quasiment achevé.

### **Et sur le plan budgétaire, l'environnement va-t-il devenir une priorité pour le Gouvernement?**

Sur ce plan, nous avons le fonds climat énergie, que nous avons renforcé pour les bonnes actions climatiques au Luxembourg mais aussi pour contribuer au financement du projet européen. C'est une sécurité pour investir dans la bonne direction. Le fonds prévoit pour le Green Climate Fund 5 millions d'euros, et 120 millions d'euros d'ici à 2020 pour le financement international.

<http://www.latribune.fr/>

## **Fraude fiscale : le gouvernement se penche à nouveau sur la protection des lanceurs d'alerte**

Par **Fabien Piliu** | 15/12/2015, 15:43



La lutte contre la fraude fiscale a permis à l'Etat de récolter 10,4 milliards d'euros en 2014 (Crédits : © Dado Ruvic / Reuters)

**Le gouvernement a réuni ce mardi à Bercy les directeurs des finances publiques, les procureurs généraux et les procureurs de la République pour faire le point sur les nouvelles mesures de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Lors de cette réunion, Michel Sapin, le ministre des Finances, a insisté sur la nécessité de protéger les lanceurs d'alerte qui permettent de mettre au jour des fraudes de grande ampleur.**

Source de recettes importantes pour les finances publiques, puisqu'elle a permis à l'Etat de récupérer 10,4 milliards d'euros en 2014, la fraude et l'évasion fiscales font désormais l'objet d'une traque de la part du gouvernement.

A Bercy ce mardi 15 décembre, Christiane Taubira, la ministre de la Justice et Michel Sapin, le ministre des Finances, ont réuni les directeurs des finances publiques, les procureurs généraux et les procureurs de la République pour favoriser les échanges et, s'il en était besoin, mobiliser les troupes.

Après avoir fait un point sur les avancées permises par la loi du 6 décembre 2013 relative à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière, et par la loi organique, du même jour, qui a créé le procureur de la République financier, les deux ministres ont insisté sur la nécessité de faire progresser la transparence financière internationale.

## Aller plus loin au sein du marché intérieur

"La transparence de la fiscalité des entreprises au sein du marché intérieur devrait toutefois aller plus loin, et permettre aux administrations fiscales d'accéder aux bénéficiaires effectifs des structures interposées telles que les sociétés mais aussi les trusts et leurs équivalents", estime Michel Sapin, saluant toutefois la proposition de directive "anti-BEPS" (base d'imposition et le transfert de bénéfices) annoncée par la Commission qui prévoit des mesures communes, harmonisées, pour apporter "une réponse d'ensemble à la problématique de l'optimisation fiscale au sein de l'Union".

Parallèlement à ces sujets, Michel Sapin est revenu sur la rumeur portant sur la rémunération des informateurs des services fiscaux. "Il est inenvisageable de rémunérer ceux qui dénoncent des fraudeurs. Par souci éthique. Et même si nous le voulions, nous serions dans l'incapacité de le faire, ces dénonciations étant anonymes dans l'extrême majorité des cas", explique le ministre. En revanche, les lanceurs d'alerte qui permettent de détecter des fraudes de grande ampleur devraient faire l'objet d'une protection juridique et financière. "Il faut protéger ces personnes car elles prennent des risques, elles sont soumises à des pressions et parfois à des représailles, elles peuvent perdre leur travail, leur autonomie financière", a expliqué Michel Sapin.

Cette sollicitude de la part du gouvernement n'est pas nouvelle. Depuis 2007, cinq lois ont été adoptées pour encadrer et protéger les lanceurs d'alerte. En juin 2013, un amendement écologiste permettant la protection des "lanceurs d'alerte" en matière de lutte contre la fraude fiscale a été adopté par la commission des finances de l'Assemblée nationale, quelques jours après le retour en France d'un lanceur d'alerte célèbre, Hervé Falciani. En 2008, cet ancien employé de la banque HSBC avait dérobé à la banque helvétique des fichiers contenant les noms de 130.000 clients, dont 8.993 évadés fiscaux français, qu'il avait ensuite remis à la justice française. Mais l'efficacité de cet arsenal est encore insuffisante, en témoignent les brimades puis les difficultés financières subies par Stéphanie Gibaud, l'ex-responsable des événements d'UBS France qui avait refusé en 2007 de détruire des listings susceptibles de révéler un système d'évasion fiscale organisée par la banque suisse.

## Lutter contre le financement du terrorisme

La lutte contre la fraude fiscale étant liée à celle du financement du terrorisme, Christine Taubira a précisé que le projet de loi réformant la procédure pénale fin janvier en Conseil des ministres. Le texte ferait ensuite l'objet d'une procédure accélérée au Parlement, "conformément au souhait du président de la République qui veut aller vite sur ce dossier", pour une entrée en application en mars.

Cette réforme introduit les dispositions de la quatrième directive européenne anti-blanchiment qui encadre plus rigoureusement la délivrance et l'usage des cartes bancaires prépayées, en permettant d'identifier leurs possesseurs. Selon les services de police, ces cartes, qui garantissent l'anonymat des clients, auraient notamment permis aux cellules terroristes qui ont récemment frappé à Paris et à saint Denis de financer leurs activités.



<http://uk.reuters.com/>

Sports | Mon Dec 14, 2015 12:25pm GMT Related: [SPORT](#)

## Swiss examine 133 suspicious transactions linked to 2018 and 2022 World Cups

ZURICH



Qatar's Emir Sheikh Hamad bin Khalifa al Thani, Russia's Deputy Prime Minister Igor Shuvalov (R) and FIFA President Sepp Blatter hold a copy of the World Cup after the announcements that Russia and Qatar are going to be host nations for the FIFA World Cup 2018 and 2022...

REUTERS/CHRISTIAN HARTMANN

Swiss authorities are reviewing 133 reports of suspicious financial activity linked to the decisions by football's ruling body to let [Russia](#) and Qatar host the 2018 and 2022 World Cup finals, the Swiss Office of the Attorney General (OAG) said on Monday.

That was up from the 103 cases the OAG had reported in August in its investigation of suspected corruption at FIFA, whose headquarters are in Zurich.

Russia and Qatar, a small desert country with no real football tradition and where daytime temperatures can top 40 degrees Celsius (104F), have denied wrongdoing.

An OAG spokeswoman said by email in response to a Reuters query that the suspicious activity reports came from a Swiss financial intelligence unit called the Money Laundering Reporting Office Switzerland (MROS).

"These reports are related to the ongoing criminal proceedings around the allocation of the [Football](#) World Cup 2018 and 2022," she added.

U.S. federal prosecutors are conducting a parallel investigation into FIFA's financial conduct, and have indicted 27 football officials over multimillion-dollar bribery schemes for football marketing and broadcast rights. Twelve people and two sports marketing companies have been convicted.

That investigation is also looking into the flow of suspicious money through the banking system. The Financial Times reported that prosecutors were threatening to punish banks for failing to report suspicious activity in FIFA-related accounts.

Acting under U.S. requests for legal assistance, Swiss justice officials have agreed to share bank information with U.S. prosecutors in five cases, a spokesman for the Federal Office of Justice in Berne said. No information has changed hands yet, because account holders have appealed.

The names of the account holders, the banks involved and the amount of money frozen in the probe have not been released.

U.S. Department of Justice indictments indicate that conspirators made transfers to accounts in at least two Zurich banks: Bank Julius Baer ([BAER.VX](#)) and the Swiss unit of Israel's Bank Hapoalim BM ([POLI.TA](#)).

Big Swiss banks UBS ([UBSG.VX](#)) and Credit Suisse ([CSGN.VX](#)) say they have received inquiries from authorities concerning their banking relationships to certain people and entities linked to FIFA, and that they are cooperating.

FIFA President Sepp Blatter, his deputy Jerome Valcke and European football boss Michel Platini have all been suspended by FIFA's internal ethics watchdog. None of them has been charged with a crime, and all deny any wrongdoing.

(Reporting by [Michael Shields](#); Editing by [Kevin Liffey](#))

## Ermittlungen gegen hundert Banken und Fonds

DUBIOSE AKTIENGESCHÄFTE

**Mit einem Trick haben Banken und Investmentfonds in Deutschland offenbar Milliarden hinterzogen.**



Deutsche Steuerfahnder haben einem Zeitungsbericht zufolge belastendes Material über mehr als hundert Banken und Fonds gesammelt, die den Fiskus mit dubiosen Aktiengeschäften um mehr als zehn Milliarden Euro betrogen haben sollen. Wie die "Süddeutsche Zeitung" am Montag berichtete, drohen etlichen Geldinstituten Razzien, wenn sie nicht Selbstanzeige erstatten.

Es soll demnach um sogenannte Cum-ex-Geschäfte gehen. Ermittelt werde wegen Steuerhinterziehung. Die Banken und Fonds sollen in großem Stil die Cum-ex-Geschäfte getätigt haben: Sie kauften und verkauften unmittelbar um einen Dividendenstichtag in Leerverkäufen Aktien mit (cum) und ohne (ex) Dividendenanspruch und ließen sich eine nur einmal gezahlte Kapitalertragssteuer von den Finanzämtern mehrmals erstatten.

### **Um Milliarden erleichtert**

Der Fiskus prüft bundesweit bereits diverse Fälle, bei denen sich Banken und Fonds laut "SZ" Kapitalertragssteuer in Höhe von rund 2,5 Milliarden Euro offenbar zu Unrecht erstatten lassen wollten oder das Geld sogar erhielten. Über die Jahre hinweg soll der Staat insgesamt um mehr als zehn Milliarden Euro erleichtert worden sein, wie die Zeitung schrieb.

Als erstes Geldinstitut hatte die Hypo-Vereinsbank demnach ein Geständnis abgelegt, zusammen mit einem Geschäftspartner Schäden in Höhe von mehr als 200 Millionen Euro wiedergutmacht sowie ein Bußgeld von 9,8 Millionen Euro gezahlt. Die neuen Fälle stammen dem Bericht zufolge von einer Steuersünder-CD, die das Land Nordrhein-Westfalen kürzlich für fünf Millionen Euro gekauft hatte. Die Datensätze werden von NRW demnach gerade bundesweit an die örtlich zuständigen Steuerfahndungen verteilt, damit diese dann zugreifen können.

### **"Höchste Zeit zu handeln"**

Im Verlauf des kommenden Jahres sei mit Durchsuchungen zu rechnen - es sei denn, die verdächtigen Geldinstitute zeigen ihre Aktiendeals dem Fiskus selbst an. Das Finanzministerium in Düsseldorf war am Montag zunächst nicht zu einer Stellungnahme bereit.

Finanzminister Norbert Walter-Borjans (SPD) sagte der "Süddeutschen Zeitung", die Steuerfahndungen in Nordrhein-Westfalen und anderen Bundesländern würden "die neuen Indizien konsequent und zügig für ihre Ermittlungen nutzen". Für die Banken sei es daher "höchste Zeit zu handeln". Durch Kooperation mit den Behörden sollten sich die betroffenen Geldinstitute "wenigstens im Nachhinein vom Betrug an der Allgemeinheit verabschieden"